



RCS : DOUAI

Code greffe : 5952

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00630

Numéro SIREN : 389 221 763

Nom ou dénomination : SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES BDL AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2016 sous le numéro de dépôt 1002

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
de Douai

66 rue Saint Julien - BP 829
59508 DOUAI CEDEX
Tél : 0 891 01 11 11 - Fax : 03 27 88 40 49
www.infogreffe.fr/www.greffe-tc-douai.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL
660 B RTE DE PARIS
BP 30842
80008 AMIENS CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 2011 B 630 / 2016-A-1002

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Douai certifie qu'il a reçu le 30/03/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 25/02/2016
- Nomination(s) de gérant(s)

Concernant la société

SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES BDL AUDIT
Société à responsabilité limitée
2bis chemin de la Blanchisserie
59400 Cambrai

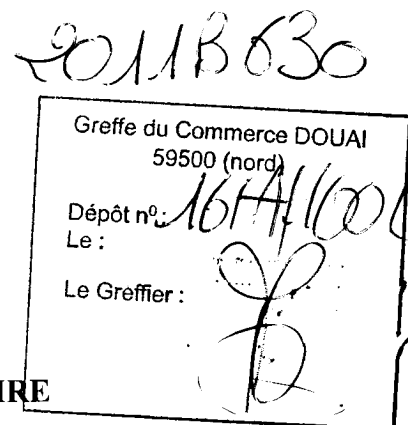
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-1002 le 30/03/2016
R.C.S. DOUAI 389 221 763 (2011 B 630)

Fait à DOUAI le 30/03/2016,
LE GREFFIER



BDL Audit

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 300 000 Euros
Siège social : 2 bis Chemin de la Blanchisserie
59400 CAMBRAI
RCS DOUAI 389 221 763



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, et le vingt cinq février, à douze heures, les associés se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les associés présents.

- **Madame Isabelle TARANNE**
Propriétaire de 2 450 parts..... ci 2 450
- **Monsieur Eric VANNESTE**
Propriétaire de 1 part ci 1
- **La Société Audit Conseil CL représentée par Monsieur Cyril LANGUILLE**
Propriétaire de 1 785 parts..... ci 1 785
- **La Société AUDIT CPC représentée par Monsieur Patrick CHAVALLE**
Propriétaire de 2 449 parts..... ci 2 449
- **La Société AUDIT EXPERT représentée par Monsieur Frédéric DELMART**
Propriétaire de 1 785 parts..... ci 1 785
- **La Société Holding EV représentée par Monsieur Eric VANNESTE**
Propriétaire de 2 449 parts..... ci 2 449
- **Monsieur Patrick CHAVALLE**
Propriétaire de 1 part ci 1
- **Monsieur Arnaud L'HERMINE**
Propriétaire de 2 450 parts..... ci 2 450

- Monsieur Alain FONTAINE		
Propriétaire de 2 450 parts.....	ci	2 450
- Monsieur Cyrille LANGUILLE		
Propriétaire de 1 part	ci	1
- Monsieur Frédéric DELMART		
Propriétaire de 1 part	ci	1
- La Société C.N.H Compta-Conseil représentée par Mme Corinne Noiret		
Propriétaire de 2 450.....	ci	2 450
Total des parts présentes :		18 272 parts

Représentant la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur Patrick CHAVALLE, l'un des gérants préside la séance.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte du projet de résolutions,
- les statuts de la société,
- le rapport de la gérance.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

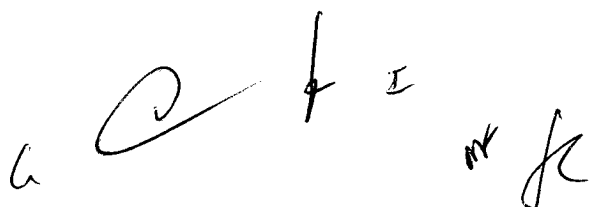
- Rapport de la gérance,
- Nomination d'un co-gérant,
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Président expose que la société C.N.H Compta-Conseil est devenue associée de la Société BDL Audit lors de l'assemblée générale du 29 janvier dernier. Il convient en conséquence de demander aux associés que Madame Corinne Noiret qui représente C.N.H. Compta-Conseil devienne également gérante de la société.

Il ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

Cv



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de nommer en qualité de co-gérant de la société, pour une durée illimitée, Madame Corinne Noiret – 7 Place du Général de Gaulle (59480) La Bassée, avec effet au 1^{er} février 2016.
~~130 Boulevard Vauban à LILLE (59800)~~

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

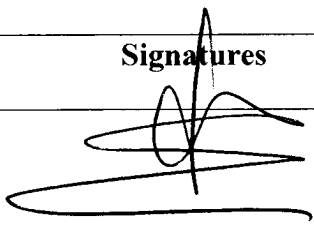
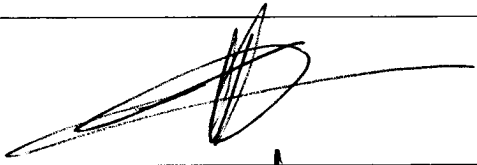
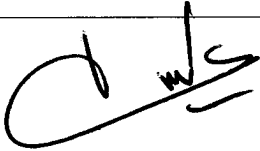
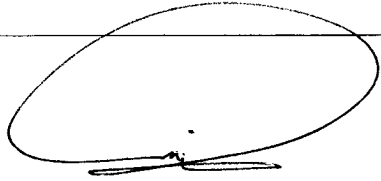
DEUXIEME RESOLUTION

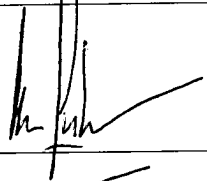
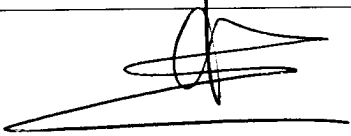
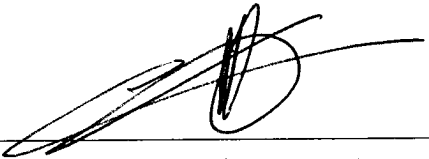
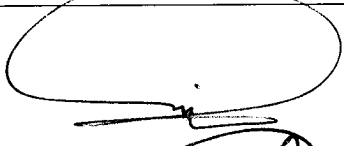
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et tous associés présents.

Signataires	Signatures
- La Société AUDIT EXPERT Représentée par Monsieur Frédéric Delmart	
- La Société AUDIT CPC Représentée par Monsieur Patrick Chavalle	
- La Société Holding EV Représentée par Monsieur Eric Vanneste	
- La Société Audit Conseil CL Représentée par Monsieur Cyril Languille	

- Monsieur Arnaud L'HERMINE	
- Monsieur Alain FONTAINE	
- Madame Isabelle TARANNE	
- Monsieur Frédéric DELMART	
- Monsieur Patrick CHAVALLE	
- Monsieur Eric VANNESTE	
- Monsieur Cyril LANGUILLE	
- La Société C.N.H. Compta-Conseil Représentée par Madame Corinne Noiret	